

*Communiqué du 27 octobre 2022*

*15<sup>e</sup> Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité*

*Mercredi 2 novembre 2022*

*Faire du droit de mourir dans la dignité une réalité pour tous*

La 15<sup>e</sup> Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité se tiendra cette année le mercredi 2 novembre 2022.

Alors que jamais autant de Français se déclarent favorables à l'aide active à mourir (**94% favorables à l'euthanasie et 89% favorables au suicide assisté**, selon un sondage Ifop de février 2022), alors que les Français **affirment leur confiance dans un médecin favorable à l'euthanasie** (79% - Ifop octobre 2022) et **dans un médecin qui pratiquerait des euthanasies** (77% - Ifop octobre 2022), alors que les Français **considèrent l'aide active à mourir comme un soin de fin de vie**, au même titre que les soins palliatifs (82% - Ifop octobre 2022), les 76000 militants de l'ADMD et, avec eux, toutes celles et tous ceux qui sont attachés à une loi de liberté, réaffirmeront leur volonté de **faire du droit de mourir dans la dignité une réalité pour tous**.

Ce 2 novembre, une campagne sera lancée dans toute la presse nationale (Le Monde, Le Figaro, Libération, Le Parisien/Aujourd'hui en France, Les Echos) mais aussi dans 50 titres de la presse quotidienne régionale pour rappeler qu'une loi de liberté doit permettre **l'accès universel aux soins palliatifs et la légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté**. Une loi du choix qui crée un droit nouveau pour tous sans créer d'obligation pour quiconque, et notamment pour les médecins grâce à une clause de conscience.

A un mois presque du lancement officiel de la convention citoyenne sur la fin de vie (le 9 décembre), les militants du droit de mourir dans la dignité se rassembleront partout en France pour revendiquer une loi de liberté, laïque, qui permette à chacun de choisir les conditions de sa propre fin de vie.

A Paris, un rassemblement sera organisé ce mercredi 2 novembre, à 17 heures, sur la place de la République, en présence de plusieurs personnalités, dont des parlementaires.